

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil douze, le 08 mars à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 février 2012

Présents : BALLOT M, BATAILLE J.L, BOUBY F, BUXERAUD H, CHADELAUD M, COLY G, COUEGNAS A, DOLLEY A, BESSE G (représente DUPONT M.), FAYE J.P, GANE I, HANICOT J, LACOUTURIERE B, LISSANDRE A, MENUCELLI T, MERLIAUD C, MOUTARDE N, PASQUET R, PERDUCAT D, PERIGAUD C, PONS G, LENOBLE M (représente SERRU MC), TESSIER MC, RIBOULET J (représente WERTHMANN G).

Absents excusés : DE LAUGAUSIE C, HERBERT F, ROYER G, SERRU D, VIGNON F, WERTHMANN G.

Suppléants non votants : CHABANAT MT, CLUZEL M, MEUNIER J, NICOLAS J.C.

CDDI : Avenant

Par Courrier du 16 février 2012, Mme La Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne a informé la Communauté de Communes que l'assemblée départementale a approuvé le contenu de l'avenant n° 1 du Contrat Départemental de Développement Intercommunal de la Communauté de Communes des portes de Vassivière

La fiche jointe récapitule les actions qui seront financées par le Conseil Général, durant les années 2011 à 2013.

Il convient de signer l'avenant relatif à la modification du programme d'opérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant n°1 de la convention relatif au Contrat Départemental de Développement Intercommunal avec le Conseil Général de la Haute-Vienne.

Pour copie conforme
Le 16 mars 2012
Le Président,